

LA LETTRE DES ACTIONNAIRES

JUIN 2023

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GROUPE BNP PARIBAS



LE MARDI 16 MAI 2023 AU CARROUSEL DU LOUVRE À PARIS

Jean Lemierre, Président, ouvre la séance en remerciant les actionnaires de leur présence. Il indique que le Conseil d'administration assiste à la réunion. Il annonce ensuite que la date de la prochaine Assemblée Générale Mixte est fixée au mardi 14 mai 2024 à 10h00, toujours au Carrousel du Louvre¹.



Jean Lemierre fait alors part à l'Assemblée des travaux du Conseil au cours de l'année écoulée, en rappelant le contexte dans lequel il a œuvré et en évoquant bien sûr en tout premier lieu les drames qui ont endeuillé 2022 et le début de 2023.

« La guerre en Ukraine dure désormais depuis plus d'un an. Chez BNP Paribas, nous sommes d'autant plus attentifs aux évolutions de ce conflit qu'il touche directement les 5 000 collaboratrices et collaborateurs de notre filiale Ukrsibbank, qui font preuve d'un courage et d'une résilience exceptionnels pour préserver les services bancaires essentiels à l'économie ukrainienne. Toutes nos pensées vont également à nos collègues et aux habitants de Turquie et de Syrie, frappés par un terrible séisme en février et dont le bilan a été encore alourdi par plusieurs inondations meurtrières. Le Groupe s'est naturellement mobilisé pour à la fois soutenir nos collaborateurs et venir en aide aux populations sinistrées.

Même si, depuis 2020, les années inédites se succèdent, 2022 a été dominée par une convergence de chocs aux conséquences substantielles. Nous avons, en premier lieu, connu un choc énergétique d'une ampleur très significative, avec le renchérissement des tarifs dans toute l'Europe en même temps qu'une flambée des prix des denrées alimentaires partout dans le monde, ainsi qu'un choc logistique généralisé lié aux multiples ruptures de chaînes de production et d'approvisionnement.

Ces facteurs ont largement contribué à créer les conditions d'un choc inflationniste historique, avec le retour de taux

élevés que nous n'avions plus observés depuis de nombreuses années.

Pour tenter de contenir cette forte inflation, les Banques centrales ont procédé à des hausses successives de leurs taux directeurs et la croissance mondiale, assez nettement repartie avec la fin de la crise sanitaire, s'est fortement ralentie dans toutes les grandes économies.

Quel que soit le scénario de sortie de crise, face à l'accélération du dérèglement climatique et à l'intensification des catastrophes naturelles, BNP Paribas jouera tout son rôle dans l'accompagnement de la transition vers une économie durable. C'est le sens de la nouvelle étape de forte accélération engagée, début 2023, dans la transition de nos activités de financement liées à la production d'énergie bas-carbone.

Plus que jamais, le Conseil entend agir à la hauteur des responsabilités de BNP Paribas, première banque de l'Union européenne, pour contribuer pleinement à l'ensemble des programmes et des mesures pris par les Vingt-sept dans le cadre du « Pacte Vert » pour que l'Europe atteigne la neutralité climatique et devienne le premier continent neutre en carbone d'ici à 2050.

Pour poursuivre et amplifier la dynamique engagée, nous prenons appui sur les résultats solides de BNP Paribas en 2022. Ils nous placent en bonne position pour poursuivre avec confiance et détermination le déploiement du plan stratégique GTS 2025 sur lequel Jean-Laurent Bonnafé va revenir, et mener une politique de rémunération des actionnaires conforme à nos orientations.

Confiants dans la pertinence de nos choix stratégiques, forts d'une gouvernance équilibrée ainsi que de la qualité et de la solidité de notre modèle, nous continuerons à être, grâce à l'engagement de nos équipes, au soutien de nos actionnaires et à la confiance de nos clients, pleinement mobilisés au service d'une économie plus durable et d'une société plus inclusive.

Telles sont les caractéristiques essentielles de l'action de votre Conseil au cours de l'exercice 2022. »

¹. Sauf événement aujourd'hui imprévisible qui contraindrait BNP Paribas à modifier ces dispositions.



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change



Lars Machenil
Directeur Financier

2022: PERFORMANCE SOLIDE, CROISSANCE DES REVENUS, EFFET DE CISEAUX POSITIF ET GESTION PRUDENTE DES RISQUES

Le modèle solide de BNP Paribas, renforcé par son approche de long terme, permet de générer une croissance du résultat net de 7,5 % par rapport à 2021, à 10,2 milliards d'euros, et une rentabilité des fonds propres tangibles non réévalués de 10,2 %, reflétant les solides performances du Groupe. Cette croissance forte et disciplinée est accompagnée d'un effet de ciseaux positif de 0,7 point grâce à des économies de coûts récurrentes de près de 500 millions d'euros en 2022 et à l'effet de l'adaptation du modèle opérationnel. Enfin, le Groupe bénéficie d'une gestion des risques de long terme, prudente et proactive, telle qu'illustrée par un coût du risque rapporté au résultat brut d'exploitation parmi les plus bas d'Europe. Au total, la forte capacité bénéficiaire de la Banque lui permet d'occuper une position de leader en Europe, ayant enregistré le résultat net part du Groupe le plus élevé de la zone euro.

Le produit net bancaire, à 50,4 milliards d'euros, est en forte croissance de 9,0 % par rapport à 2021 (+ 6,6 % à périmètre et change constants).

Dans les pôles opérationnels, les revenus sont en forte augmentation

de 10,4 % par rapport à 2021 (+ 7,8 % à périmètre et change constants), avec :

- une forte progression pour Corporate & Institutional Banking (CIB) : + 15,7 % à périmètre et change historiques, + 11,3 % à périmètre et change constants, portée par la très bonne performance de Global Markets et de Securities Services, et la hausse des revenus de Global Banking dans un marché défavorable ;
- une forte augmentation de 9,3 % (+ 7,2 % à périmètre et change constants) chez Commercial, Personal Banking & Services (CPBS¹), portée par la forte croissance des banques commerciales (+ 8,0 %) et par la très forte hausse des revenus des métiers spécialisés (+ 12,0 %) ;
- chez Investment & Protection Services (IPS), une hausse de 3,0 % à périmètre et change historiques (+ 2,4 % à périmètre et change constants) dans un contexte de marché défavorable, soutenus par la nette progression de la Banque Privée.

Les frais de gestion du Groupe à 33,7 milliards d'euros, sont en hausse de 8,3 % par rapport à 2021 (+ 5,3 % à périmètre et change constants). La performance opérationnelle est élevée et reflétée par un effet de ciseaux positif de 0,7 point. Dans les pôles opérationnels, ils augmentent de 8,0 % par rapport à 2021 (+ 5,2 % à périmètre et change constants), dégageant un effet de ciseaux très positif (+ 2,4 points) :

- ils sont en hausse de 13,6 % par rapport à 2021 chez CIB (+ 8,1 % à périmètre et change constants), en lien avec l'accompagnement de la croissance de l'activité ainsi qu'avec l'impact du changement de périmètre et des effets de change. L'effet de ciseaux est positif (+ 2,1 points) ;
- chez CPBS¹, ils sont en hausse de + 6,0 % à périmètre et change historiques et de + 4,2 % à périmètre et change constants, du fait de la progression de l'activité et des effets de périmètre dans les banques commerciales et les métiers spécialisés. L'effet de ciseaux est très positif (+ 3,3 points) ;
- pour IPS, les frais de gestion croissent de 3,5 % à périmètre et change historiques et de 2,5 % à périmètre et change constants, en lien notamment avec l'accompagnement du développement de l'activité et des initiatives ciblées. L'effet de ciseaux

est proche de 0 à périmètre et change constants.

En termes d'activité et de performances commerciales :

- CIB enregistre un très bon niveau de résultats porté par la forte activité de la clientèle. CIB confirme ainsi ses positions de leader en EMEA² sur les crédits syndiqués et les émissions obligataires, dans les métiers de *Transaction Banking (cash management et trade finance)* mais aussi sur les plateformes électroniques *multi-dealers* ;
- les résultats de CPBS sont en très forte hausse, soutenus par une activité commerciale dynamique. À 671 milliards d'euros, les encours de crédit augmentent de 7,0 % par rapport à 2021 et sont en forte hausse dans tous les métiers. À 646 milliards d'euros, les encours de dépôt sont en nette augmentation de 6,6 % par rapport à 2021 et progressent sur l'ensemble des segments de clientèle. La Banque Privée enregistre une très forte collecte nette de 10,7 milliards d'euros. Nickel poursuit son déploiement en Europe, avec le lancement en 2022 de l'offre en Belgique et au Portugal et atteint près de 3,0 millions de comptes ouverts au 31 décembre 2022³ ;
- le résultat d'IPS est en croissance soutenue par un bon niveau d'activité malgré un environnement peu porteur. La collecte nette est bonne (+ 31,9 milliards d'euros) tirée notamment par le métier Wealth Management et une collecte positive du métier Asset Management. L'activité du métier Immobilier et du métier Assurance, soutenue par une bonne dynamique de l'épargne en France, résiste bien. IPS bénéficie de positions de leader reconnues en Europe et dans le monde et d'une progression significative (+ 8 points) des fonds de la gestion d'actifs classés Art 8 ou 9⁴.

Le coût du risque, à 31 points de base des encours de crédit à la clientèle, s'établit à un niveau bas, de même que la dotation sur créances douteuses (strate 3). La dotation de provisions sur encours sains (strates 1 et 2)

1. Intégrant 100 % de la Banque Privée dans les banques commerciales (y compris effets PEL/CEL en France).
2. Europe, Moyen-Orient, Afrique. 3. Depuis la création, au total dans l'ensemble des pays. 4. Actifs sous gestion des fonds ouverts distribués en Europe classifiés Article 8 ou Article 9 d'après la réglementation SFDR.

s'établit à 463 millions d'euros avec des dotations liées aux effets indirects de l'invasion de l'Ukraine, de la hausse de l'inflation et des taux, partiellement compensée pour 251 millions d'euros au quatrième trimestre 2022 par des reprises de provision liées à la crise sanitaire et à des effets de changement de méthodes afin de s'aligner sur des standards européens.

Le Groupe a annoncé le 1^{er} février 2023 la réalisation de la cession de sa filiale Bank of the West à BMO Groupe financier pour un montant total de 16,3 milliards de dollars américains. L'opération a généré une plus-value exceptionnelle (nette d'impôts) d'environ 2,9 milliards d'euros (comptabilisée au 1^{er} trimestre 2023) ainsi qu'un impact positif sur le ratio Common Equity Tier 1 (CET1) du Groupe d'environ 170 points de base soit une libération de fonds propres Common Equity Tier 1 d'environ 11,6 milliards d'euros. Le Groupe prévoit de redéployer de façon progressive et disciplinée environ 7,6 milliards d'euros de libération de fonds propres Common Equity Tier 1 (soit 110 points de base de ce ratio) dans le but d'améliorer la création de valeur à long terme par l'accélération de la croissance organique, des investissements ciblés dans des technologies et des modèles innovants et durables, et des acquisitions ciblées dans des activités à valeur ajoutée, et de lancer en 2023 des programmes de rachat d'actions extraordinaires en lien avec cette cession à hauteur de 4,04 milliards d'euros.

Le Groupe a une structure financière solide. Le ratio « Common Equity Tier 1 » s'élève à 12,3 %¹ au 31 décembre 2022, soit à un niveau bien supérieur aux exigences réglementaires.

L'actif net comptable tangible² par action s'élève à 79,3 euros, soit un taux de croissance annuel moyen de 6,7 % depuis le 31 décembre 2008 illustrant la création de valeur continue au travers des cycles économiques.

Le dividende de 3,90 euros par action, payé en numéraire, représente une distribution de 50 % du résultat 2022. Le retour à l'actionnaire sera porté à 60 % du résultat distribuable de 2022 intégrant la contribution de Bank of the West de 2022 avec le lancement d'un programme de rachat d'actions de 962 millions d'euros³.



Jean-Laurent Bonnafé
Administrateur, Directeur Général

PLAN GTS 2025: DES AXES STRATÉGIQUES CONFIRMÉS, DES AMBITIONS RÉVISÉES À LA HAUSSE

Fort des performances de son modèle et disposant d'un potentiel de croissance supplémentaire avec le redéploiement du capital libéré par la cession de Bank of the West combinée à l'impact positif de la hausse des taux d'intérêt en 2022, le Groupe revoit à la hausse les ambitions de son plan stratégique *Growth, Technology & Sustainability 2025*.

Ce sont ainsi 5 milliards d'euros de revenus supplémentaires qui sont attendus à horizon 2025 par rapport aux hypothèses initiales du plan GTS 2025, soit :

- 3 milliards d'euros provenant du redéploiement des 7,6 milliards d'euros de capital libéré par la cession de Bank of the West ;
- 2 milliards d'euros d'impact positif consécutif à la hausse des taux d'intérêt en 2022, dont 80 % environ bénéficient à CPBS.

En particulier :

- CIB tire avantage du succès de sa stratégie de long terme pour réviser à la hausse les objectifs du plan en poursuivant une croissance des revenus supérieure à celle du marché : le métier se fixe dorénavant un objectif de croissance annuel moyen de ses revenus supérieur à 5 % entre 2021 et 2025, avec un effet de ciseaux moyen d'environ 2 points sur la période ;

- CPBS, bénéficiant du renforcement de ses positions de leader en Europe, anticipe une progression annuelle de quelque 5,5 % de son Produit Net Bancaire de 2021 jusqu'en 2025, répartie entre + 6 % pour les banques commerciales et + 4,5 % pour les métiers spécialisés ; l'effet de ciseaux est de 3 points environ ;
- IPS, fort de franchises solides et bien positionnées pour bénéficier du rebond, vise un objectif de résultat brut d'exploitation en croissance annuelle l'ordre de 6 % sur la période, les actifs sous gestion progressant d'une moyenne annuelle de 7 % de 2022 à 2025.

Au total, BNP Paribas :

- vise ainsi un objectif de croissance annuel moyen du résultat net part du Groupe de plus de 9 % entre 2022 et 2025, réaffirmant son objectif d'un effet de ciseaux positif chaque année de 2 points⁴ en moyenne ;
- renforce ses objectifs d'économies de coûts récurrentes cumulées à horizon 2025 à hauteur de 2,3 milliards d'euros ;
- prévoit un coût du risque inférieur à 40 points de base de 2022 à 2025 ;
- anticipe une croissance annuelle moyenne forte et régulière du bénéfice net par action de plus de 12 %, soit une progression de 40 % sur la période 2022-2025 ;
- revoit à la hausse son objectif cible de rentabilité des fonds propres tangibles (RoTE) pour le porter à 12 % en 2025, soit une révision significative de 1 % par rapport au plan initial.



1. CRD 4 ; y compris dispositions transitoires IFRS 9. 2. Réévalué. 3. Sous réserve des conditions habituelles (y compris autorisation de la BCE). 4. TCAM (Taux de Croissance Annuel Moyen) 2022-2025 du produit net bancaire moins TCAM 2022-2025 des frais de gestion hors impact positif du changement de norme comptable (application de la norme IFRS 17 à partir du 01/01/23).

FINANCE DURABLE : MOBILISATION DU GROUPE ET RECONNAISSANCE EXTERNE

Le Groupe renforce sa politique d'engagement dans la société et accélère sa mobilisation en faveur de la finance durable. Ainsi, de 2022 à 2025 :

- les crédits durables aux Entreprises, Institutionnels & Particuliers dédiés à des projets durables¹ passeront de 87 milliards d'euros à 150 milliards d'euros ;
- les obligations durables émises pour nos clients (32 milliards d'euros à fin 2022), se monteront à 200 milliards d'euros² ;
- les actifs sous gestion des fonds articles 8 et 9 selon SFDR ont un objectif d'encours de 300 milliards d'euros³, venant de 223 ;
- enfin, le montant du soutien à l'accompagnement des clients dans la transition vers une économie bas-carbone se montera à 200 milliards d'euros⁴, soit près de 5 fois le niveau actuel.



Ces objectifs constituent donc un ensemble de données et d'objectifs qui balayent et couvrent toutes les dimensions de la finance durable. Ils s'appuient sur des réalisations solides comme en témoigne le positionnement de la Banque par rapport à l'ensemble

du système bancaire, puisque l'année dernière BNP Paribas :

- était numéro 1 mondial des obligations vertes avec 19,5 milliards de dollars d'émissions structurées ;
- était numéro 3 mondial⁵ des *Sustainability Linked Loans* avec 17,9 milliards de dollars ;
- était classée par Euromoney comme la meilleure banque en matière de finance durable au monde ;
- a reçu le prix de la banque de l'année en matière de *sustainability* ;
- a été classé par l'ONG ShareAction comme leader européen de la lutte contre le changement climatique et la protection de la biodiversité.

UNE NOUVELLE ACCÉLÉRATION POUR LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Groupe engage les mesures nécessaires à l'alignement de ses portefeuilles de crédits pour respecter ses engagements de neutralité carbone.

BNP Paribas a déjà pivoté majoritairement vers le financement et la production d'énergies bas-carbone, puisque l'exposition de crédit au secteur de la production des énergies bas-carbone est déjà près de 20 % supérieure à celle de la production d'énergies fossiles à fin septembre 2022 ; à cette date en effet, sur 51,9 milliards d'euros d'encours de financement à la production d'énergie, 28,2 milliards d'euros étaient consacrés à l'énergie bas-carbone et 23,7 milliards au « fossile ». En d'autres termes, le « bas-carbone » représente dorénavant près de 55 % de notre financement au secteur de l'énergie et le « fossile » un peu plus de 45 % ; pour rappel, ces proportions étaient de respectivement 10 % et 90 % il y a seulement une dizaine d'années !

Fort des expertises développées au travers, entre autres, du Low Carbon Transition Group, la Banque s'engage dans une nouvelle étape de forte accélération du financement de la production des énergies bas-carbone et de réduction pour les énergies

fossiles, avec comme objectifs à l'horizon 2030 :

- 40 milliards d'euros d'exposition de crédit au secteur de la production des énergies bas-carbone, essentiellement renouvelables, soit un accroissement de plus de 40 % ;
- moins d'1 milliard d'euros d'exposition de crédit au secteur de l'extraction et de la production de pétrole (soit une baisse de plus de 80 % par rapport aux 5 milliards de 2022) ;
- réduction de 30 % de l'exposition de crédit à l'extraction et à la production de gaz.

En 2030, 80 % des expositions de crédit à la production d'énergie seront des financements bas-carbone. En outre :

- le Groupe s'engage à ne plus accorder de financement dédié à des projets de mise en production de nouveaux champs pétroliers ou gaziers : nous sortons donc définitivement de l'*upstream* en matière de gaz et de pétrole ;
- bien entendu, comme nous nous y sommes déjà engagés, nous serons sortis du charbon définitivement à horizon 2030 dans les pays de l'Union européenne et de l'OCDE et en 2040 dans le reste du monde (sortie déjà très avancée).

DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL ET DE L'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS EN 2022 PORTÉ PAR LA PEOPLE STRATEGY 2025

Le Groupe se fixe aussi des objectifs ambitieux en matière de responsabilité sociale et de développement du potentiel et de l'engagement des collaborateurs, au travers de deux thèmes principaux :

1. Montant des crédits durables liés à des sujets environnementaux ou sociaux, accordés par BNP Paribas à ses clients. 2. Montant cumulé de tous les types d'obligations durables 2022-2025 (montant total divisé par le nombre de teneurs de livre). 3. Fonds ouverts de BNP Paribas Asset Management distribués en Europe classifiés Article 8 ou 9 d'après la réglementation SFDR. 4. Prêts verts, obligations vertes, ainsi que tous les financements soutenant les technologies bas-carbone, telles que les énergies renouvelables, l'hydrogène vert, etc. 5. Source : Bloomberg, bookrunner en volume au 31/12/22.

• la diversité et l'inclusion : BNP Paribas s'est ainsi donné comme objectif d'atteindre un taux de 40 % de femmes dans des positions de management senior à horizon 2025 (35,2 % à fin 2022) ; pour la totalité de BNP Paribas SA en France, l'index égalité Hommes/Femmes s'établit à 86 %, soit significativement au-dessus du minimum de 75 points requis ;

• le capital humain : lancement de la *Sustainability Academy*, un ensemble d'initiatives autour du développement des collaborateurs sur la finance durable ; de manière plus générale, 97,4 % de nos collaborateurs ont suivi en 2022 au moins 4 formations dans l'année, soit un nombre d'heures moyen de 21,8 heures. La mobilité a concerné près de 25 000 collaborateurs, soit plus de 13 % de l'effectif mondial : cela veut dire que sur la durée d'un plan comme GTS 2025, la moitié des collaborateurs du Groupe aura changé de position, facteur de qualité de service, d'efficacité et d'expertise renouvelées.



Jean Lemierre
Président

GOVERNANCE, RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Le Président souligne l'importance qu'il attache à la relation de la Banque avec les actionnaires individuels et remercie les membres du Comité de Liaison, dont certains sont également présents en séance. Il indique avoir également engagé un dialogue avec les grands investisseurs internationaux sur le thème du gouvernement

d'entreprise par des rencontres organisées tant à Paris qu'à Londres ou à New York.

MODIFICATION DES STATUTS RELATIVE À LA LIMITE D'ÂGE DU PRÉSIDENT

Le Président expose à l'Assemblée les raisons qui ont amené le Conseil d'administration à proposer aux actionnaires de modifier les statuts de la Société afin de relever la limite d'âge du Président de la durée d'un mandat, soit de 3 ans.

Compte tenu des enjeux majeurs de transformation au sein du secteur bancaire, le Conseil d'administration a en effet examiné le meilleur moyen d'assurer l'efficacité, l'équilibre, la stabilité et la visibilité de la gouvernance. Dans l'intérêt de l'entreprise et de ses actionnaires, le Conseil a donc proposé de fixer la limite d'âge du Président à 75 ans (avec faculté de prolongation d'un an à la demande du Conseil, disposition déjà inscrite dans les Statuts de la Banque). Cette mesure :

- permettra au Président d'accomplir l'intégralité de son mandat d'administrateur et ainsi veiller, entre autres, à la bonne réalisation du Plan Stratégique GTS 2025 ;

- doterait le Conseil de la souplesse nécessaire pour lui permettre de préparer la succession du Président et celle du Directeur Général.

PROPOSITIONS DE RENOUVELLEMENTS D'ADMINISTRATEURS

Quatre propositions de renouvellement du mandat d'administrateur sont présentées à l'Assemblée Générale : Jean Lemierre, Président de BNP Paribas ; Jacques Aschenbroich, Président du Conseil d'administration d'Orange, Président du Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE et membre du Comité des comptes de BNP Paribas ; Monique Cohen, Senior Advisor d'Apax Partners, Présidente du Comité de contrôle interne, des risques et de la conformité, membre du Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE ; et Daniela Schwarzer, de nationalité allemande, Directrice de la Fondation Open Society pour l'Europe et l'Asie

Centrale, membre du Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE.

Ainsi, après que l'Assemblée Générale a accepté les quatre propositions relatives à sa composition, celui-ci comprend quatorze administrateurs dont deux élus par les salariés et douze nommés par les actionnaires (dont un représentant des salariés actionnaires), soit une proportion d'administrateurs indépendants de 57,1 % (8/14) ; elle est de 72,7 % (8/11) au regard des critères retenus par le Code de gouvernement d'entreprise Afep-Medef et de l'appréciation du Conseil d'administration pour définir l'indépendance.

Votre Conseil est ainsi composé de sept femmes et de sept hommes, soit une proportion d'administrateurs de sexe féminin de 50,0 % et de 45,5 % (5/11) hors les administrateurs représentant les salariés et les actionnaires salariés, en plein accord avec les dispositions légales et réglementaires et conformément aux meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Le nombre d'administrateurs de nationalité étrangère est de 4 sur 14 membres, soit un taux d'internationalisation de 28,6 % (33,3 % - 4/12 - pour les seuls administrateurs désignés par l'Assemblée Générale).

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX EXÉCUTIFS

En matière de rémunération des dirigeants mandataires sociaux, cette Assemblée voit la reconduction pour 2023 des principes de la politique qui avait été décidée au titre de l'exercice 2022. Pour rappel, cette politique de rémunération attribue 15 % de la rémunération variable annuelle en fonction de critères RSE (responsabilité sociale et environnementale), 10 % étant déterminés en fonction d'une évaluation qualitative et une part de 75 % étant dévolue aux critères quantitatifs.

L'Assemblée Générale statue ensuite sur les éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours, ou attribués au titre, de l'exercice 2022 ; les montants en ont été strictement déterminés selon les règles édictées par la politique de

rémunération votée l'année dernière. Les montants ainsi définis démontrent que la structure de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux amortit à la hausse et amplifie à la baisse l'évolution de la profitabilité de l'Entreprise. Cette architecture permet donc l'alignement des rémunérations des dirigeants avec les intérêts à long terme des actionnaires.

L'ensemble de ces rémunérations attribuées aux dirigeants fait également l'objet d'une information où elles sont comparées, sur une période de 5 ans, à la rémunération moyenne et à la rémunération médiane des salariés de BNP Paribas SA. Ces multiples de rémunération, stables voire en légère diminution dans le temps, sont assez sensiblement inférieurs à ce que l'on peut observer dans le secteur financier mais aussi de

manière générale, tous types d'activité confondus, dans beaucoup d'autres pays.

En outre, une part de ces rémunérations attribuées, ne sont en fait pas versées à leurs bénéficiaires. En effet, le Plan de Rémunération à Long Terme n'a donné lieu à paiement effectif que trois fois au cours des sept dernières années (et entre autres ni en 2019, 2020 ou 2021).

DIALOGUE AVEC LES ACTIONNAIRES

Le Président informe l'Assemblée que sept séries de questions écrites, dont il résume les thèmes, ont été préalablement adressées au Conseil d'administration ; ses réponses ont été mises en ligne avant la tenue de l'Assemblée.

Jean Lemierre ouvre ensuite la séance des « questions-réponses », étant rappelé qu'une plateforme dédiée aux actionnaires avait été préalablement mise à leur disposition sur laquelle ils ont eu la possibilité de poser leurs questions depuis samedi 13 mai à 0h00 jusqu'au moment de cette Assemblée.

Les mandataires sociaux ont répondu, après regroupement par thèmes, au plus grand nombre des questions, tant orales que posées par écrit durant la séance. Ont ainsi été abordés les thèmes suivants (outre le renouvellement de questions de nature environnementale qui avaient déjà été largement traitées lors des exposés) :

- l'inflation et sa possible conséquence sur le coût du risque, plus particulièrement concernant les crédits immobiliers ;
- les évolutions du marché du crédit à la consommation ;
- la vente de Bank of the West et les projets de BNP Paribas en Amérique du Nord suite à cette cession ;
- les opérations de croissance externe ;
- les rachats d'actions et l'annulation des titres ainsi acquis ;
- l'opération de rachat de Crédit Suisse par UBS et l'éventuelle implication de BNP Paribas dans ce processus ;
- les synergies à attendre du regroupement d'une partie des activités de BP2S et CACEIS dans UPTÉVIA.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023 : PARTICIPATION ET RÉSULTATS

CONSTITUTION DU QUORUM

	Nombre d'actionnaires	(%)	Nombre d'actions	(%)
Présents	889	4,64	675 675	0,08
Représentés	515	2,69	12 998 276	1,46
Pouvoirs au Président	7 364	38,40	3 087 645	0,35
Votes par correspondance	10 408	54,28	876 106 194	98,12
TOTAL	19 176	100,00	892 867 790	100,00
<i>Dont par Internet</i>	<i>17 349</i>	<i>90,47</i>	<i>741 454 677</i>	<i>83,04</i>
Quorum				
	Nombre d'actions votantes		1 218 504 698	73,28

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES VOTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

■ **Résolution 1** : Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2022

Adoptée à 99,87 % des voix.

■ **Résolution 2** : Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2022

Adoptée à 99,95 % des voix.

■ **Résolution 3** : Affectation du résultat de l'exercice 2022 et mise en distribution du dividende

Adoptée à 99,92 % des voix.

■ **Résolution 4** : Conventions et engagements visés aux articles L 225-38 et suivants du Code de commerce

Adoptée à 99,48 % des voix.

■ **Résolution 5** : Autorisation de rachat par BNP Paribas de ses propres actions

Adoptée à 98,77 % des voix.

■ **Résolution 6** : Renouvellement du mandat de Monsieur Jean Lemierre en qualité d'Administrateur

Adoptée à 97,27 % des voix.

■ **Résolution 7** : Renouvellement du mandat de Monsieur Jacques Aschenbroich en qualité d'Administrateur

Adoptée à 97,14 % des voix.

■ **Résolution 8** : Renouvellement du mandat de Madame Monique Cohen en qualité d'Administratrice

Adoptée à 97,91 % des voix.

■ **Résolution 9** : Renouvellement du mandat de Madame Daniela Schwarzer en qualité d'administratrice

Adoptée à 99,43 % des voix.

■ **Résolution 10** : Vote sur les éléments de la politique de rémunération attribuables aux Administrateurs

Adoptée à 99,75 % des voix.

■ **Résolution 11** : Vote sur les éléments de la politique de rémunération attribuables au Président du Conseil d'administration

Adoptée à 96,71 % des voix.

■ **Résolution 12** : Vote sur les éléments de la politique de rémunération attribuables au Directeur Général et aux Directeurs Généraux délégués

Adoptée à 87,75 % des voix.

■ **Résolution 13** : Vote sur les informations relatives à la rémunération versée en 2022 ou attribuée au titre de l'exercice 2022 à l'ensemble des mandataires sociaux

Adoptée à 96,96 % des voix.

■ **Résolution 14** : Vote sur les éléments de la rémunération versés en 2022 ou attribués au titre de l'exercice 2022 à M. Jean Lemierre, Président du Conseil d'administration

Adoptée à 96,86 % des voix.

■ **Résolution 15** : Vote sur les éléments de la rémunération versés en 2022 ou attribués au titre de l'exercice 2022 à M. Jean-Laurent Bonnafé, Directeur Général

Adoptée à 90,63 % des voix.

■ **Résolution 16** : Vote sur les éléments de la rémunération versés en 2022 ou attribués au titre de l'exercice 2022 à M. Yann Gérardin, Directeur Général délégué

Adoptée à 94,60 % des voix.

■ **Résolution 17** : Vote sur les éléments de la rémunération versés en 2022 ou attribués au titre de l'exercice 2022 à M. Thierry Laborde, Directeur Général délégué

Adoptée à 96,20 % des voix.

■ **Résolution 18** : Vote consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2022 aux dirigeants effectifs et à certaines catégories de personnel

Adoptée à 99,29 % des voix.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

■ **Résolution 19** : Délégation à conférer au Conseil d'administration de procéder à l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission d'obligations super-subordonnées contingentes convertibles qui ne seraient converties en actions, dans la limite de 10 % du capital, que si le ratio CET1 devenait égal ou inférieur à 5,125 %

Adoptée à 97,06 % des voix.

■ **Résolution 20** : Opérations réservées aux adhérents du Plan d'Épargne d'Entreprise de Groupe BNP Paribas, avec suppression du droit préférentiel de souscription

Adoptée à 98,86 % des voix.

■ **Résolution 21** : Autorisation de réduire le capital par annulation d'actions

Adoptée à 99,78 % des voix.

■ **Résolution 22** : Modification des statuts relative à la limite d'âge du Président

Adoptée à 97,82 % des voix.

■ **Résolution 23** : Pouvoirs pour formalités

Adoptée à 99,99 % des voix.

Vos données personnelles sont traitées par BNP Paribas à des fins de gestion interne. Ces données peuvent aussi être communiquées aux prestataires/sous-traitants qui exécutent pour le compte de BNP Paribas certaines tâches matérielles et techniques. Dans le cadre d'un transfert, des règles assurant la protection et la sécurité de ces données ont été mises en place. Le détail de ces règles et des informations relatives au transfert est disponible en consultant le site de la Banque (<https://mabanque.bnpparibas/fr/espace-donnees-personnelles>) ou sur simple demande adressée à BNP Paribas, 3 rue d'Antin, 75002 Paris. Ces données personnelles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues, par courrier adressé à BNP Paribas, 3 rue d'Antin, 75002 Paris.

La Lettre des actionnaires BNP Paribas est éditée par BNP Paribas/Group Finance - 16, bd des Italiens, 75450 Paris Cedex 09. Directeur de la publication : **Lars Machenil**. Responsable d'édition : **Patrice Ménard**. Rédaction : **Amel Bahia, Patrice Ménard**. Responsable de l'information financière : **Christelle Renaud**. Secrétaire de rédaction : **Amel Bahia**. Conception et réalisation : **LABRADOR** +33 (0)1 53 06 30 80. Dépôt légal : à parution. Ce document est imprimé sur du papier certifié.





GLOSSAIRE

Quelques définitions pour comprendre les documents que nous vous remettons et mieux décoder les notions financières.

B

Bank of the West

Filiale (jusqu'à fin janvier 2023) de banque de détail œuvrant dans l'ouest des États-Unis.

C

CIB (Corporate & Institutional Banking)

Ce pôle regroupe les activités de marchés (Global Markets), de financement des grandes entreprises (Global Banking) et le Métier Titres (Securities Services).

Commercial, Personal Banking & Services (CPBS)

Pôle d'activités comprenant l'ensemble des banques commerciales du Groupe - Banque Commerciale en France, Banque Commerciale en Belgique, BNL banca commerciale, Banque Commerciale au Luxembourg, Europe Méditerranée - ainsi que des métiers spécialisés - Arval & Leasing Solutions, BNP Paribas Personal Finance, Nouveaux Métiers Digitaux (dont Nickel et Floa) et Personal Investors.

Common Equity Tier 1

Quotient qui mesure la

solvabilité d'une banque, avec :

- au numérateur : les Fonds Propres « durs » (capital social, primes et réserves) ;
- au dénominateur, les « Actifs Moyens Pondérés », c'est-à-dire les montants des engagements accordés, affectés d'un coefficient par type d'encours, d'autant plus élevé que l'engagement est risqué.

E

Effet de ciseaux

Différence entre l'évolution des revenus et l'évolution des frais ; il est positif quand les revenus croissent plus rapidement que les dépenses.

F

Floa

Filiale de crédit à la consommation spécialisée dans le paiement fractionné.

Fonds Propres tangibles

Capitaux propres retraités des actifs incorporels et écarts d'acquisition.

I

IFRS 17

Norme comptable relative à la valorisation des contrats d'assurance.

Investment & Protection Services (IPS)

Pôle d'activités regroupant les métiers de BNP Paribas Asset Management (gestion d'actifs), Cardif (Assurance), Wealth Management (Banque Privée), Real Estate (services immobiliers) et Principal Investments (investissements pour compte propre).

N

Nickel

Service bancaire alternatif de compte courant proposé par BNP Paribas.

P

Point de base (pb ou bp pour « basis point »)

Un centième de pour-cent, ou 0,01 %.
Ex. : 46 bp = 0,46 %.

Produit Net Bancaire (PNB)

L'équivalent de la valeur ajoutée pour une banque.

R

RoTE (Return on Tangible Equity)

Ratio de Rentabilité Des Fonds Propres Tangibles. Il mesure le rapport entre le bénéfice net consolidé part du Groupe et les fonds propres consolidés retraités des actifs incorporels et écarts

d'acquisition, hors intérêts minoritaires.

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Règlementation visant à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe.

Sustainability Linked Loans (bonds)

Emprunts (obligataires) à travers lesquels les émetteurs s'engagent à atteindre des objectifs précis en termes de développement durable.



CONTACTS ACTIONNAIRES

✉ BNP Paribas
Actionnariat individuel
3, rue d'Antin
75002 Paris

@ Par e-mail :
relations.actionnaires
@bnpparibas.com

☎ Par téléphone :
01 40 14 63 58

🌐 <https://invest.bnpparibas.com>

📞 Nominatif pur
N° Vert 0 800 600 700
(appel gratuit).

AGENDA

Vos prochains rendez-vous avec le groupe BNP Paribas¹

27

JUILLET
2023

Résultats du
2^e trimestre et du
1^{er} semestre 2023

12

SEPTEMBRE
2023

Rencontre actionnaires
à Marseille avec Thierry
Laborde, Directeur
Général délégué

26

OCTOBRE
2023

Résultats du
3^e trimestre et des
9 premiers mois de
l'exercice 2023

Les dates et lieux des rencontres avec les actionnaires sont consultables sur le site <https://invest.bnpparibas.com>.

1. Sous réserve de modifications ultérieures.



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change